



Office National des Forêts
...AUJOURD'HUI...
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Lebrun
Président
CNPF
Centre Régional de la Provence Alpes
FENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
RÉGION SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

UN INCENDIE EST UN TRAUMATISME POUR TOUS: POUR L'ÉCOSYSTÈME, LES PAYSAGES ET LES PROPRIÉTAIRES QUI ESPÈRENT TRANSMETTRE UNE FORÊT AUX GÉNÉRATIONS FUTURES!



LE FEU FAIT PARTIE DU CYCLE NATUREL DES FORÊTS MÉDITERRANÉENNES MAIS S'IL PASSE TROP SOUVENT, LES SOLS S'APPALVIRISSENT ET LA FORÊT NE POUSSE PLUS.



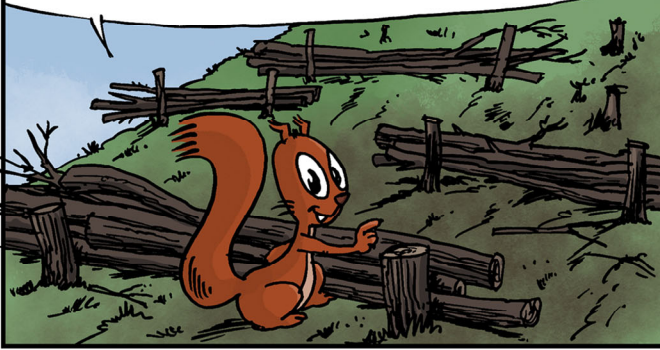
ALORS QUE FAIRE JUSTE APRES UN INCENDIE?



ENSUITE, COUPER LES ARBRES BRÛLÉS QUI POURRONT ÊTRE VENDUS. ET POUR FAVORISER LA REPousse DES CHÊNES, ON FAIT DU "RECÉPAGE".



AVEC CES BOIS BRÛLÉS, ON PEUT AUSSI CRÉER DES FASCINES DANS LES TERRAINS PENTUS POUR ÉVITER L'ÉROSION DES SOLS.



UNE FOIS CES ACTIONS URGENTES RÉALISÉES, IL FAUT MENER DES ACTIONS SUR LE LONG TERME.



ATTENTION IL NE FAUT PAS SE PRÉCIPITER POUR REBOISER.



IL VAUT MIEUX SE MONTRER SAGE ET OBSERVER COMMENT LA NATURE SE RÉGÈNÈRE D'ELLE-MÊME...



POUR LES PINS PAR EXEMPLE, LA PROBABILITÉ D'OBTENIR UNE RÉGÉNÉRATION NATURELLE APRES LE PASSAGE D'UN INCENDIE EST IMPORTANTE...



REPLANTER EST UN INVESTISSEMENT IMPORTANT QU'IL EST NÉCESSAIRE DE RÉFLÉCHIR SELON CHAQUE SITUATION.



IL FAUT AUSSI SE REGROUPER ET SE CONCERTER POUR AGIR DE MANIÈRE COHÉRENTE.



QUOI QU'IL EN SOIT, LE MIEUX EST ENCORE D'ÉVITER LES INCENDIES, ALORS TOUS VIGILANTS, TOUS CONCERNÉS!

